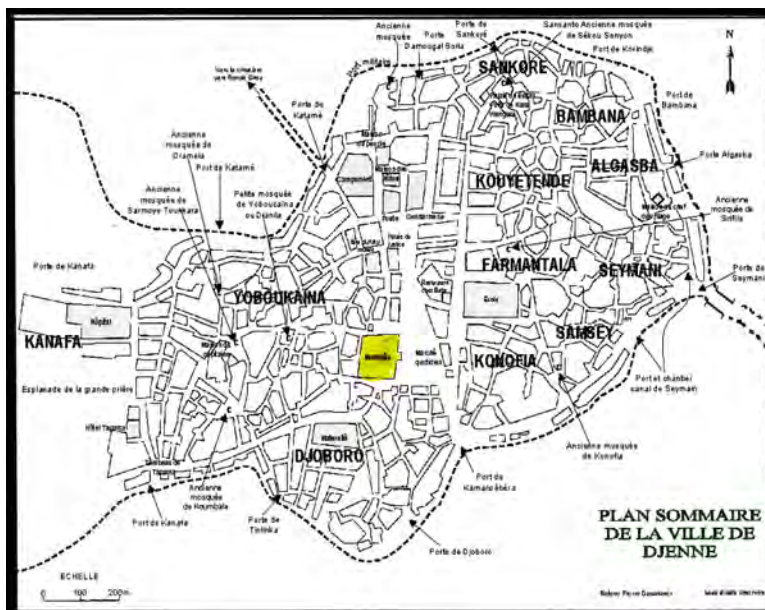
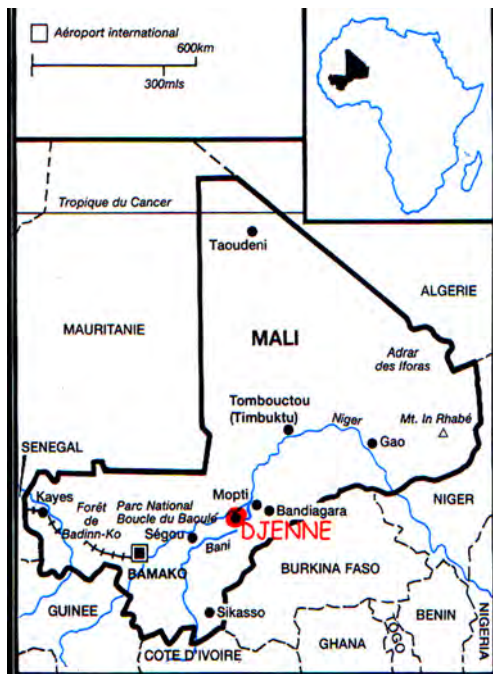


UNE MAISON DU PATRIMOINE POUR DJENNE au MALI



SITUATION :

Située à 540 km de la capitale Bamako et à 130 km de la ville de Mopti, la ville ancienne de Djenné couvre une superficie de 48,5 ha et compte environ 14 000 habitants. Construite entièrement en terre crue (banco), son intérêt architectural a permis de l'inscrire sur la liste du Patrimoine Mondial de l'Humanité en 1988.

PROBLEMATIQUE :

Une dégradation progressive de la ville s'est opérée entre 1990 et 2003, malgré l'inscription au Patrimoine Mondial de l'Humanité. Les causes de cette dégradation sont les suivantes :

- Les grandes sécheresses du Sahel dans les années 1970 et 1980, le déclin économique, le changement des modes de vie, l'influence grandissante de la société de consommation occidentale, l'émigration de la population, l'absence de prise de conscience de la valeur du patrimoine bâti, un phénomène de paupérisation ... font que le nombre des maisons détruites a considérablement augmenté ; des quartiers entiers d'habitation sont définitivement laissés à l'abandon, et beaucoup de maisons sont dans un état critique.
- Les nuisances liées à la modernisation de la ville.
- La disparition du savoir faire constructif en « *djenné ferey* ».
- La raréfaction des matières premières utilisées dans les constructions.
- La mauvaise qualité des enduits protégeant les façades.



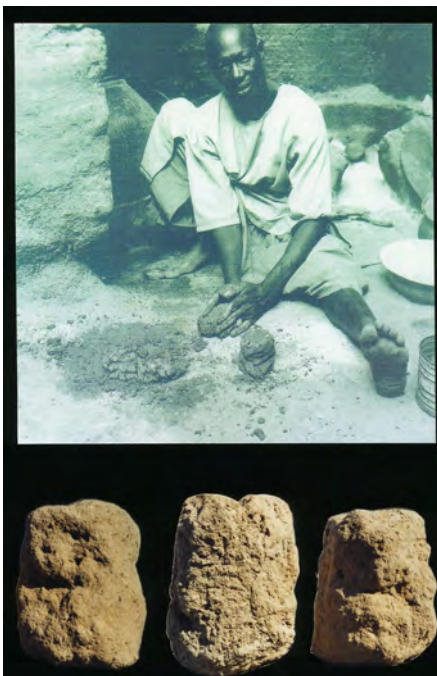


Photo de gauche :
Fabrication des
briques
traditionnelles
cylindriques
« *djenné ferey* ».

Photo de droite :
Fabrication des
briques
Parallélepé-
pédiques
actuelles
« *toubabou
ferey* »



OBJECTIF GENERAL DU PROJET :

Contribuer à la restauration de la ville de Djenné, à son développement, à sa renaissance économique et culturelle, en s'appuyant sur des actions de mise en valeur du patrimoine architectural et du patrimoine artisanal et culturel.

ACTIONS ENVISAGEES :

- Sensibiliser la population de Djenné à la valeur du patrimoine architectural et à la nécessité de sa préservation ;
- Donner aux acteurs locaux une prise directe sur les actions liées à la protection du patrimoine et de l'environnement ;
- Redécouvrir la technique de construction en briques traditionnelles « *djenné ferey* », actuellement disparue ; notamment pour permettre à l'avenir de restaurer les édifices selon cette technique unique au monde ;
- Améliorer la qualité des enduits protégeant les maisons ;

Photos à gauche : « *djenné ferey* » ; photo à droite : « *toubabou ferey* » utilisés actuellement

- Appuyer la modernisation de la corporation des maçons de Djenné ;
- Créer des emplois, notamment dans la filière construction, et dans la préservation et la valorisation du patrimoine
- Valoriser l'artisanat d'art, à travers une exposition permanente, inexistante actuellement ;
- Faire partager au public l'extraordinaire richesse du patrimoine architectural et artisanal de la ville.

Toutes ces activités se matérialisent dans la construction de la « MAISON DU PATRIMOINE DE DJENNE ». Cette réalisation n'est pas une fin en soi, mais plutôt un vecteur de développement à long terme ; il ne s'agit pas de réaliser un « objet / musée », mais de construire avec les acteurs locaux, un outil de promotion de la protection du patrimoine architectural et des savoirs professionnels locaux.



Plan de la future Maison du Patrimoine : vue d'ensemble, rez de chaussée , premier étage.

BENEFICIAIRES

BENEFICIAIRES DIRECTES :

- Les propriétaires de maisons individuelles : environ 1200 ;
- Les maîtres maçons de la ville : environ 300, avec la préservation des savoir-faire traditionnels, la restauration des maisons et l'amélioration des enduits ;
- Les artisans d'art de la ville : une centaine, avec la valorisation des métiers d'art par une exposition permanente.

BENEFICIAIRES INDIRECTES :

- L'ensemble des habitants de la ville (14 000), grâce à la prise de conscience de l'amélioration de l'image de la ville, à la sensibilisation à la protection du patrimoine, aux futures retombées économiques liées au développement du tourisme culturel.
- La région de Mopti, qui a tout intérêt à développer des activités touristiques permettant de fixer les touristes dans la région pendant quelques jours.
- Le Mali, avec la valorisation de son identité culturelle reposant en partie sur un passé d'exception qui nourrit encore l'éducation actuelle.



Maisons typiques de Djenné

PARTENARIAT :

- L'association DJENNE PATRIMOINE

Qui contribue à la protection du patrimoine de l'aire culturelle de Djenné, par des actions d'information sur place et vers l'extérieur.

- La corporation des Maîtres Maçons de Djenné

Cette corporation, ou « *barey ton* », qui détient collectivement le savoir faire de la profession, est célèbre dans tout l'Ouest africain et même bien au-delà, depuis près d'un millénaire.

- L'association « ACROTERRE »

Association des constructeurs pour la réhabilitation et l'optimisation de la terre.

Association sans but lucratif, créée en 1985, dont l'objectif est de promouvoir et d'améliorer des techniques traditionnelles de construction, et de réaliser des programmes fondés sur une démarche participative, qui répond aux besoins des populations et des organismes de développement.

- Une personne ressource : le Professeur Joseph Brunet Jailly :

Président de l'Association Internationale Djenné Patrimoine, qui a vécu treize ans au Mali, et a été fait citoyen d'honneur de Djenné en 2001.

UN PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT INTEGRE ORIGINAL

Il convient d'insister particulièrement sur la grande visibilité qu'offrira ce projet, non seulement à cause de son contexte géographique et historique, mais aussi et surtout en raison de l'originalité de sa démarche méthodologique qui vise à consolider les acquis d'organisations locales de base, à favoriser l'implication de la société civile et sa participation à un programme de développement économique et urbain et enfin à promouvoir les échanges entre partenaires du Sud.

SITUATION ACTUELLE DU PROJET

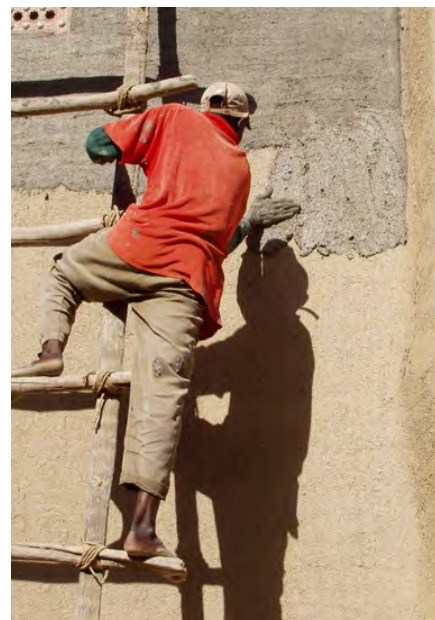
- L'association Djenné Patrimoine mène localement et vers l'extérieur une action d'inventaire, de valorisation et de sensibilisation sur le patrimoine de la ville.
- Une exposition pédagogique sur l'architecture de Djenné a été réalisée en septembre 2005.
- Un travail de prélèvement d'échantillon de sol a été fait en février 2006, pour chercher à améliorer la qualité des enduits protégeant les maisons.
- Une demande de cofinancement a été déposée auprès du Ministère des Affaires Étrangères Françaises, pour lequel des compléments de financement restent à trouver.
- 36 573 euros d'origine privée sur trois ans, soit 12 191 euros par an.
- 36 624 euros de fonds publics sur trois ans, soit 12 208 euros par an.

COMMENT AIDER LE PROJET ?

- En le faisant connaître.
- En contribuant à son financement.



Recrépissage
annuel
de l'enduit
de
protection
des murs.



NOTRE ENGAGEMENT :

- Nous nous engageons à ce que l'intégralité des financements obtenus soient utilisés sur le terrain au Mali.
- Les contributeurs recevront un rapport détaillé de l'utilisation des fonds et seront abonnés au bulletin trimestriel »DJENNE PATRIMOINE informations ».
- Chaque action de mécénat sera inscrite sur les murs de la Maison du Patrimoine de Djenné, et sera ainsi portée à la connaissance des milliers de visiteurs du monde entier qui visitent la ville chaque année.

Pour plus d'information contacter les responsables du projet :

Evelyne BERTRAND - 13 bis rue de Strasbourg, 38 000 Grenoble - France

Tél : 04 76 42 32 78 / 06 86 08 97 74. E-mail : b.evelyne@9online.fr

ACROTERRERRE - 60 Place des Géants, 38 100 Grenoble

Tel : 04 76 33 08 34 - Fax : 04 76 33 30 54 - E-mail : acroterre@aol.com